

**UN Women Terms of Reference – Projet d'appui à la mise en œuvre des plans d'action régionaux et locaux de la  
Résolution 1325 pour la consolidation de la paix dans la Région de Ségou**

**Pour la Sollicitation des Propositions Technique et Financière auprès des ONG nationales**

**Région de Ségou (Commune Urbaine de Ségou et Commune Rurale de Macina)**

**1. Introduction [Veuillez préciser]**

**a. Historique/Contexte des services/résultats requis**

En 2019, le Mali a élaboré son troisième Plan d'action national (PAN) sur la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies sur les femmes, la paix et la sécurité dans le cadre d'un processus participatif et inclusif sous la direction du ministère de la Promotion de la femme, de l'enfant et de la famille, reconnaissant le rôle crucial des femmes et des filles dans les efforts du pays pour rétablir la paix après les crises politiques, sécuritaires et sociales de 2012 et dans un contexte caractérisé par une insécurité persistante dans de grandes parties du pays.

Le PAN 1325 se concentre sur les objectifs stratégiques suivants, qui couvrent les quatre piliers : participation, prévention, protection, secours et relèvement : (1) Les femmes participent activement et équitablement aux processus de paix et de réconciliation et occupent des postes de décision dans les organes de gouvernance à tous les niveaux ; (2) Les violences sexuelles et sexistes liées aux conflits sont prévenues et les femmes contribuent de manière significative à la prévention des conflits et des autres menaces pour la sécurité humaine ; (3) Les droits fondamentaux des femmes et des filles à toutes les phases des conflits et en temps de paix sont respectés, protégés et promus et leur sécurité humaine est assurée ; (4) Les femmes et les filles sont des agents du changement ; leurs besoins spécifiques et leurs intérêts stratégiques sont pris en compte et leur sécurité humaine est assurée dans les situations de crise et de reconstruction

ONU femmes a bénéficié d'un financement de la Coopération Espagnole AECL pour accompagner l'appropriation locale du Plan d'Action National de la résolution 1325 (PAN R1325) sur Femmes, Paix et Sécurité du Conseil de Sécurité des Nations Unies et son institutionnalisation dans les plans de développement dans les Cercles de Ségou et Macina, conformément au processus de décentralisation. L'objectif visé par le projet est de « *renforcer l'institutionnalisation des plans d'action locaux de la résolution 1325 dans les Cercles de Ségou et Macina et d'améliorer la participation des femmes dans les mécanismes locaux de prévention et de gestion des conflits* »

**Groupe cible**

Les bénéficiaires cibles sont les femmes et les filles, les hommes et les garçons affectés par le conflit en tant qu'agents de changement de la zone de couverture, les acteurs clés, des leaders traditionnels et religieux et des leaders d'opinion, les structures de l'Etat telles que : la Direction Régionale de la Promotion de la Femme (DRPF), la Direction Régionale de l'Agriculture (DRA), la Mission d'Appui à la Réconciliation (MARN), l'Equipe Régionale d'Appui à la Réconciliation (ERAR) de Ségou.

**b. Aperçu général des services requis/résultats**

ONU Femmes travaille des partenaires d'exécution au niveau terrain qui joue un rôle clé dans la mise en œuvre du programme. Les partenaires de mise en œuvre sont renforcés sur la compréhension du programme, les approches des droits de l'homme, les procédures administratives et financières, et les sujets techniques pour leur permettre de mettre en œuvre des activités selon les normes d'ONU Femmes.

Tous les partenaires seront encouragés à travailler en synergie, à partager l'apprentissage et à se coordonner avec les acteurs clés.

**2. Description des services/résultats requis [Veuillez préciser].**

**Objectif du projet :** Renforcer l'institutionnalisation des plans d'action locaux de la résolution 1325 dans les Cercles de Ségou et Macina et d'améliorer la participation des femmes dans les mécanismes locaux de prévention et de gestion des conflits. Il vise au total : 4590 bénéficiaires directs dont 2391 femmes.

Résultat 1 : La décentralisation du Plan d'Action National de la résolution 1325 (PANR1325) est effective dans les Cercles de Ségou et Macina.

*Indicateur 1 : Niveau de mise en œuvre du plan régional et des plans locaux du PANR1325*

Résultat 2 : Les mécanismes formels et informels de médiation, de prévention et de gestion des conflits, au niveau local et communautaire sont renforcés et inclusifs.

*Indicateur 2 : % de femmes membres des organisations impliquées dans les mécanismes informels et formels de médiation, de prévention et de gestion des conflits.*

Produits/indicateurs du projet	Activités clés du projet
<p><b>Résultat 1</b> : La décentralisation du Plan d'Action National de la résolution 1325 (PANR1325) est effective dans les Cercles de Ségou et Macina.</p>	
<p><b>Produit 1.1</b> : Le fonctionnement et les capacités des Comités genre régionaux et locaux en charge du suivi de la mise en œuvre du PANR1325 sont renforcés à Ségou et Macina.</p> <p><b>Indicateur 1.1</b> : Nombre de membres du Comité genre régional en charge du suivi de la mise en œuvre du PAN 1325 ayant des capacités et des compétences renforcées pour promouvoir la mise en œuvre du PAN 1325</p> <p>Base de référence : 27 personnes dont 10 hommes et 17 femmes Cible : 25</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Soutenir les rencontres trimestrielles des Comités genre en charge du suivi de la mise en œuvre du PANR1325 et le partage des rapports avec le Comité National de Suivi du PANR1325 (regroupant 25 personnes par rencontre).</li> <li>2. Organiser des sessions d'échanges et de suivi entre les membres du comité genre régional avec les points focaux du Comité National de Suivi du PANR1325 (regroupant 50 personnes par session).</li> <li>3. Elaborer le plan d'action local R1325 de la Commune de Ségou et actualiser le plan d'action local R1325 de la Commune de Macina (50 participants).</li> <li>4. Appuyer la mise en œuvre des 2 plans communaux de Ségou et Macina et leur intégration dans les PDESC (appui aux actions prioritaires).</li> <li>5. Former les membres des conseils communaux des cercles de Ségou et Macina sur la Planification, la Budgétisation et le Rapportage Sensibles au Genre (25 personnes).</li> <li>6. Organiser des rencontres périodiques entre les comités genre en charge du suivi de la mise en œuvre du PANR1325 et les conseils communaux de Ségou et Macina (à l'occasion de la planification des PDESC et de leur revue, lors des restitutions de bilan, etc.) (20 personnes par rencontre).</li> </ol>
<p><b>Produit 1.2</b> : La collaboration entre l'Équipe Régionale d'Appui à la Réconciliation (ERAR) de Ségou et le Comité genre régional est effective et leurs plans d'action sur la paix et la cohésion sociale sont complémentaires.</p> <p><b>Indicateur 1.2</b> : Nombre de plans d'actions complémentaires soutenus</p> <p>Base de référence : 1 Cible : 3</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Appuyer la mise en œuvre des activités pertinentes du plan de communication du PAN R1325 avec les Comités genre et ERAR au niveau local à travers la conduite des campagnes de sensibilisation avec un focus sur les femmes et les jeunes (fora publics, diffusion de spots radio et des émissions avec les acteurs locaux, l'organisation d'une journée porte ouverte sur la Résolution 1325 portée par les autorités régionales et locales, former les média locaux et les communicateurs traditionnels sur le PANR1325 et la R1325 créer de groupes WhatsApp sur les thématiques comme la gestion des conflits y compris les conflits fonciers, rôles des femmes dans les commissions foncières, etc.).</li> <li>2. Organiser un bilan annuel des progrès et des apprentissages, partager et diffuser les résultats (regroupant 25 participants par atelier).</li> </ol>

<p><b>Produit 2.1</b> : Les femmes sont engagées dans les mécanismes formels et informels de médiation, de prévention et de gestion des conflits, dans les fora pour la paix, la sécurité et la cohésion sociale, au niveau local et communautaire.</p> <p><b>Indicateur 2.1</b> : Nombre d'initiatives de médiation, de négociation et de gestion des conflits impliquant les femmes</p> <p>Base de référence : 0 Cible : 20</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Former les acteurs impliqués dans ces mécanismes sur les thématiques comme : la gestion des conflits, le genre et la PNG, la résolution 1325 et les plans communaux R1325, la stratégie nationale de réconciliation et la participation des femmes (100 participants).</li> <li>2. Accompagner les mécanismes formels et informels dans la mise en œuvre d'initiatives fédératrices de paix et de cohésion sociale promouvant la participation des femmes (appui aux actions prioritaires).</li> <li>3. Sensibiliser les leaders religieux et traditionnels et les élus locaux sur le genre et PNG, la résolution 1325 et les plans communaux R1325, la stratégie nationale de réconciliation et la participation des femmes afin qu'ils s'engagent pour la participation des femmes.</li> <li>4. Conduire des études situationnelles locales sur les cas des conflits pris en charge par les acteurs formels et informels (bonnes pratiques, insuffisances) mettant en évidence les cas impliquant les femmes</li> </ol>
<p><b>Résultat 2</b> : Les mécanismes formels et informels de médiation, de prévention et de gestion des conflits, au niveau local et communautaire sont renforcés et inclusifs.</p>	
<p><b>Produit 2.2</b> : Les Commissions Foncières (CoFos) communales de Ségou et Macina sont créées et sensibles au genre pour assurer la prévention et la gestion des conflits fonciers.</p> <p><b>Indicateur 2.2</b> : Nombre d'initiatives de médiation, de négociation et de gestion des conflits impliquant les femmes</p> <p>Base de référence: 0 Cible : 20</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Conduire un bilan sensible au genre des actions des 15 CoFos villageoises existantes dans les deux communes et identifier leurs besoins de renforcement des capacités (300 participants).</li> <li>2. Mettre en place 2 CoFos communales sensibles au genre dans les Communes de Ségou et Macina et former leurs membres sur les outils règlementaires régissant la prévention et la gestion des conflits liés aux ressources naturelles, le genre, les litiges fonciers et leurs voies de règlement qui favorisent la cohésion sociale, le PAN R1325. Les membres des mécanismes formels et informels renforcés sous le produit 2.1 seront encouragés à intégrer les CoFos et inversement tout en veillant à une bonne participation des femmes (40 participants).</li> <li>3. Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre de 2 plans d'action des CoFos communales sensibles au genre (appui aux actions prioritaires).</li> <li>4. Organiser les visites d'échanges et les partages d'expériences y compris sur le genre, entre les CoFos communales de Ségou et Macina.</li> <li>5. Mettre en relation les équipes de l'ERAR et des CCR, les membres des mécanismes formels et informels de gestion des conflits et les deux CoFos communales.</li> <li>6. Organiser les visites d'échanges et les partages d'expériences y compris sur le genre, entre les CoFos communales de Ségou et Macina</li> <li>7. Organiser une rencontre annuelle d'auto-évaluation des CoFos communales avec l'implication des équipes de l'ERAR et produire des apprentissages sur les bonnes pratiques de gestion des conflits liés aux ressources naturelles et sensibles au genre (25 participants par rencontre).</li> </ol>

**3. Calendrier : Date de début et date de fin de l'achèvement des services/résultats requis [veuillez préciser]**

La durée du service pour les résultats requis **est de 18 mois.**

La zone d'intervention ciblée est la région de Ségou : cercle de Ségou (Commune Urbaine de Ségou) et cercle Macina (Commune rurale de Macina).

**Budget estimatif l'appel à proposition :**

La fourchette budgétaire de la proposition est de 70 millions en monnaie francs CFA sur 18 mois.

**4. Compétences : [Veuillez préciser]**

**a. Compétences techniques/fonctionnelles requises**

- Une expérience professionnelle dans le domaine de l'égalité des sexes, de l'autonomisation de la femme, de la prévention et la gestion des conflits, de la gouvernance, de la violence à l'égard des femmes notamment les violences sexuelles et sexistes et des législations connexes.
- Expérience avérée dans la gestion de projets de développement plus spécifiquement des projets de paix et de cohésion sociale et de participation des femmes aux mécanismes communautaires notamment les commissions foncières de gestions des ressources naturelles (COFO).
- Expérience avérée de la mise en réseau des secteurs associations et organisations de femmes pour faciliter des actions de plaidoyer et d'influence sociale.
- Capacité à travailler avec les services techniques et admiratives sur un projet fédérateur.
- Capacité à documenter, analyser le changement dans les résultats.
- Capacité à suivre et à mesurer les résultats sur la base d'un système de suivi-évaluation bien établis.

**b. D'autres compétences, qui, bien qu'elles ne soient pas requises, peuvent être un atout pour la prestation de services**

La compréhension du mandat d'ONU Femmes, la connaissance de l'environnement, la présence sur le terrain, l'application des approches notamment le « DO NO HARM ».

**Date de Soumission des Propositions**

Les propositions techniques et financières doivent être soumises avec le modèle de soumission de proposition (**Annexe B2**) au plus tard le jeudi 20 avril 2023 à 11h30 mn par un courriel électronique adresse [mali.osc@unwomen.org](mailto:mali.osc@unwomen.org)

**Annexe B-2**  
**Modèle pour la soumission de proposition**

**Appel à propositions (CFP)**  
**Description des services**  
**N° CFP**

**Exigences obligatoires/critères de préqualification**

Les soumissionnaires sont priés de remplir ce formulaire (**Annexe B-2**) et de le retourner dans le cadre de leur soumission.

<b>Confirmation et information sur l'admissibilité du soumissionnaire</b>	<b>Réponse du soumissionnaire</b>
1 En quelle année l'organisation a-t-elle été créée ?	
2 Dans quelle province/région/pays l'organisation a-t-elle été créée ?	
3 L'organisation a-t-elle déjà été jugée en faillite, ou liquidée, insolvable, ou a-t-elle demandé un moratoire ou un sursis à toute obligation de paiement ou de remboursement, ou a-t-elle demandé à être déclarée insolvable ? (Si OUI, expliquez en détail les raisons pour lesquelles, la date de dépôt et l'état actuel.)	Oui/Non
4 L'organisation a-t-elle déjà été résiliée pour non-exécution d'un contrat ? Si OUI, décrivez en détail.	Oui/Non
5 L'organisation ou l'un de ses employés et membres du personnel ont-ils déjà été : a. suspendus ou radiés par un gouvernement, une agence des Nations Unies ou une autre organisation internationale ; b. inscrits sur une liste de sanctions pertinente, y compris <a href="https://www.un.org/sc/suborg/en/sanctions/un-sc-consolidated-list">https://www.un.org/sc/suborg/en/sanctions/un-sc-consolidated-list</a> , l'inadmissibilité des fournisseurs de marchés mondiaux des Nations Unies ou toute autre liste de sanctions des donateurs ; et/ou c. l'objet d'un jugement ou d'une sentence défavorable ? Si OUI, fournissez des détails, y compris la date de réintégration, le cas échéant. (Si le soumissionnaire figure actuellement sur une liste de sanctions pertinente, cela devrait être divulgué dans la question 8 des exigences obligatoires/critères de préqualification ci-dessus et constitue un motif de rejet immédiat.)	Confirmer Oui/Non
6 La politique d'ONU Femmes est d'exiger que les soumissionnaires et leurs sous-traitants et sous-partenaires respectent les normes d'éthique les plus élevées lors de la sélection et de l'exécution des contrats. Dans ce contexte, toute mesure prise par un soumissionnaire, un sous-traitant ou un sous-partenaire pour influencer le processus de sélection ou l'exécution du contrat en vue d'un avantage indu est inappropriée. Le soumissionnaire doit confirmer qu'il a examiné et pris note de la politique antifraude d'ONU Femmes ( <b>annexe B-6</b> ). Le soumissionnaire doit également confirmer que le soumissionnaire et ses sous-traitants et sous-partenaires n'ont pas eu de conduite contraire à cette politique, y compris en se faisant concurrence pour le présent CFP.	Confirmer Oui/Non
7 Fonctionnaires n'en bénéficiant pas : Le soumissionnaire doit confirmer qu'aucun fonctionnaire d'ONU Femmes n'a reçu ou ne se verra offrir un avantage direct ou indirect découlant de le présent CFP ou de tout contrat qui en résulte par le soumissionnaire ou ses sous-traitants ou ses sous-partenaires.	Confirmer Oui/Non
8 Le soumissionnaire doit confirmer qu'il n'est engagé dans aucune activité qui le mettrait, s'il était sélectionné pour cette mission, en conflit d'intérêts avec ONU Femmes.	Confirmer Oui/Non

Confirmation et information sur l'admissibilité du soumissionnaire	Réponse du soumissionnaire
9 Le soumissionnaire doit confirmer que le soumissionnaire, ses sous-partenaires ou sous-traitants n'ont pas été associés ou impliqués de quelque façon que ce soit, directement ou indirectement, à la préparation de la conception, des termes de référence et/ou d'autres documents utilisés dans le cadre du présent CFP.	Confirmer Oui/Non
10 La politique d'ONU Femmes interdit aux organisations de participer à un CFP ou de recevoir des contrats d'ONU Femmes si un membre du personnel d'ONU Femmes ou sa famille immédiate est propriétaire, dirigeant, partenaire ou membre du conseil d'administration ou dans lequel le personnel ou sa famille immédiate a un intérêt financier dans l'organisation. Le soumissionnaire doit confirmer qu'aucun membre du personnel d'ONU Femmes ou sa famille immédiate n'est propriétaire, dirigeant, associé ou membre du conseil d'administration ou n'a d'intérêt financier dans le soumissionnaire, ses sous-partenaires ou ses sous-traitants.	Confirmer Oui/Non

**Composante 1 : Contexte organisationnel et capacité de mise en œuvre des activités du projet pour obtenir les résultats prévus (max 1,5 page)**

Cette section devrait fournir un aperçu (avec les annexes pertinentes) qui démontre clairement que le promoteur a la capacité et l'engagement de mettre en œuvre les activités proposées et de produire des résultats avec succès. Les principaux éléments à couvrir dans cette section sont les suivants :

1. la nature du soumissionnaire - s'agit-il d'une organisation communautaire, d'une ONG nationale ou infranationale, d'un établissement de recherche ou de formation, etc. ;
2. la mission, le but et les programmes/services de base de l'organisation ;
3. les groupes de population de l'organisation (femmes, peuples autochtones, jeunes, etc.) ;
4. l'approche de l'organisation (philosophie) - comment l'organisation met en œuvre ses projets (par exemple, sensible au genre, fondé sur les droits, etc.) ;
5. la durée d'existence et l'expérience pertinente de l'organisation ;
6. une vue d'ensemble des capacités de l'organisation en rapport avec l'engagement proposé avec ONU Femmes (par exemple, technique, gouvernance et gestion, et gestion financière et administrative) ;
7. les détails des éléments suivants relatifs à la prévention de l'EAS :
  - a. décrire quelles mesures sont en place pour prévenir l'EAS ;
  - b. décrire les mécanismes et procédures d'établissement de rapports et de suivi ;
  - c. décrire quelle est la capacité d'enquêter sur les allégations d'EAS ;
  - d. décrire les allégations antérieures d'EAS, le cas échéant, et la façon dont elles ont été traitées, y compris le résultat ;
  - e. décrire quelle formation d'EAS les personnes (employés ou autres) qui effectueront les services ont suivie ; et
  - f. décrire quelles vérifications des références et des antécédents ont été effectuées pour les employés et le personnel associé ;
8. les détails relatifs aux travaux d'octroi de subventions, le cas échéant :
  - a. décrire la capacité institutionnelle du soumissionnaire à gérer les subventions, y compris la gestion appropriée de l'octroi des subventions, le système/cadre d'évaluation des propositions de subvention, la diligence raisonnable et la gouvernance et la gestion des risques appropriées (y compris la composition et les termes de référence du comité directeur indépendant désigné ou du comité de sélection des subventions) ;
  - b. décrire les antécédents pertinents en matière de gestion des ressources au moyen de subventions ;
  - c. décrire le portefeuille de subventions du soumissionnaire ;
  - d. décrire des antécédents pertinents dans le travail avec de petites organisations, y compris l'expérience dans la fourniture d'une assistance technique ;
  - e. décrire la capacité programmatique du soumissionnaire, y compris la capacité de suivi et d'évaluation ; et
  - f. décrire la capacité du soumissionnaire à évaluer et à gérer les risques.

**Composante 2 : Résultats attendus et indicateurs (max 1,5 page)**

Cette section doit énoncer la compréhension qu'a le soumissionnaire des termes de référence d'ONU Femmes. Elle doit contenir une déclaration claire et spécifique de ce que la proposition accomplira en ce qui concerne les termes de référence d'ONU Femmes. Ceci doit inclure :

1. **L'énoncé de problème** ou des défis à relever compte tenu du contexte des termes de référence d'ONU Femmes.
2. Les **résultats** spécifiques attendus (par ex. les produits) au travers de l'engagement du soumissionnaire. Les résultats attendus sont les modifications mesurables survenues avant la fin de l'intervention prévue. Proposer des indicateurs spécifiques et mesurables qui serviront de base au suivi et à l'évaluation. Ces indicateurs seront affinés et constitueront une partie importante de l'accord entre le soumissionnaire et ONU Femmes.

**Composante 3 : Description de l'approche technique et des activités (max 2,5 pages)**

Cette section doit décrire l'approche technique et devrait être en mesure de montrer la solidité et la pertinence de l'approche proposée, ce qui sera réellement fait pour produire les résultats attendus en termes d'activités. Il doit y avoir un lien clair et direct entre les activités et les résultats, au moins au niveau des produits. Des stratégies spécifiques doivent également être décrites pour soutenir l'atteinte des résultats, telles que l'établissement de partenariats, etc.

Les descriptions d'activités doivent être aussi précises que nécessaire, en identifiant **ce** qui sera fait, **qui** le fera, **quand** cela sera fait (début, durée, achèvement) et **où** cela sera fait. Lors de la description des activités, il convient de donner une indication concernant les organisations et les personnes qui participent à l'activité ou qui en bénéficient.

Ce récit doit être complété par une présentation tabulaire qui servira de plan de mise en œuvre, comme décrit dans la composante 4.

Cette section doit également inclure les détails de toutes les sous-traitances et tous les sous-partenariats proposés.

**Composante 4 : Plan de mise en œuvre (max 1,5 page)**

Cette section est présentée sous forme de tableau et peut être jointe sous forme d'annexe. Elle doit indiquer **la séquence de toutes les activités principales et le calendrier (durée)**. Donnez autant de détails que nécessaire. Le plan de mise en œuvre doit montrer un flux logique d'activités. Veuillez inclure tous les rapports d'étape et les examens de surveillance requis dans le plan de mise en œuvre.

**Plan de mise en oeuvre**

N° du projet :		Nom du projet :											
Nom de l'organisation soumissionnaire :													
Brève description du projet													
Dates de début et de fin du projet :													
Brève description des résultats spécifiques (par exemple, produits) avec les indicateurs, les lignes de base et les cibles correspondants. Répétez l'opération pour chaque résultat.													
Énumérez les activités nécessaires pour produire les résultats et indiquez qui est responsable de chaque activité		Durée de l'activité en mois (ou trimestres)											
Activité	Responsable	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1,1													
1,2													
1,3													



1,4																			
-----	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

### **Plan de suivi et d'évaluation** (max. 1 page),

Ajouter en annexe le plan de suivi évaluation suivant le modèle en annexe (1)

Cette section doit contenir une explication du plan de suivi et d'évaluation des activités, tant pendant sa mise en œuvre (formative) qu'à son achèvement (sommatif). Les principaux éléments à couvrir sont les suivants :

- Comment la performance des activités sera suivie en termes de réalisation des étapes et des jalons énoncés dans le plan de mise en œuvre ;
- Comment une correction et tout ajustement à mi-parcours de la conception et des plans seront facilités sur la base des commentaires reçus ; et
- Comment la participation des membres de la communauté aux processus de suivi et d'évaluation sera réalisée.

### **Composante 5 : Risques pour une mise en œuvre réussie** (1 Page)

Identifiez et énumérez tous les principaux facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les activités ne produisent pas les résultats attendus. Ceux-ci doivent inclure à la fois des facteurs internes (par exemple, la technologie impliquée ne fonctionne pas comme prévu) et des facteurs externes (par exemple, des fluctuations monétaires importantes entraînant des changements dans l'économie de l'activité, le risque que les sous-traitants ou les sous-partenaires ne soient pas opérationnels). Décrivez comment ces risques doivent être atténués.

Dans cette section, vous pouvez inclure les **hypothèses** clés sur lesquelles repose le plan d'activités. Dans ce cas, les hypothèses sont principalement liées à des facteurs externes (par exemple, l'hypothèse que la politique environnementale du gouvernement concerné restera stable) qui sont prévus dans la planification de l'activité et dont dépend la faisabilité des activités.

Veuillez joindre un registre des risques pour saisir les facteurs de risque et les mesures d'atténuation des risques ci-dessus.

### **Composante 6 : Budget axé sur les résultats** (max 1,5 page)

L'élaboration et la gestion d'un budget réaliste sont une partie importante de l'élaboration et de la mise en œuvre d'activités réussies. Une attention particulière aux questions de gestion financière et d'intégrité améliorera l'efficacité et l'impact des activités. Les principes importants suivants doivent être gardés à l'esprit lors de la préparation d'un budget de projet :

- Inclure les coûts liés à la réalisation efficace des activités et à la production des résultats énoncés dans la proposition. Les autres coûts connexes devraient être financés par d'autres sources.
- Le budget doit être réaliste. Découvrez ce que les activités prévues coûteront réellement et ne présumez pas qu'elles coûteraient moins cher.
- Le budget doit inclure tous les coûts associés à la gestion et à l'administration de l'activité ou des résultats, en particulier le coût du suivi et de l'évaluation.
- Le budget pourrait inclure les « coûts indirects » engagés pour faire fonctionner la partie responsable dans son ensemble ou un segment de celle-ci et qui ne peuvent pas être facilement liés ou reliés à la mise en œuvre du travail, c'est-à-dire les dépenses de fonctionnement, les coûts généraux et les coûts généraux liés au fonctionnement normal d'une organisation ou d'une entreprise (tels que le coût du personnel de soutien, de l'espace de bureau et de l'équipement qui ne sont pas des coûts directs).
- On entend par « taux du coût de soutien » le taux forfaitaire auquel la partie responsable sera remboursée par ONU Femmes pour ses dépenses de soutien, tel qu'indiqué dans le document de projet partenaire et n'excédant pas un taux de 8 % ou le taux indiqué dans les conditions spécifiques du donateur, si celui-ci est inférieur. Le taux forfaitaire est calculé sur la base des coûts indirects.
- Les postes budgétaires sont des catégories générales destinées à aider à réfléchir à l'endroit où l'argent sera dépensé. Si une dépense prévue ne semble pas correspondre à l'une des catégories de postes standard, inscrivez-la sous autres coûts et indiquez à quoi l'argent doit servir.
- Les chiffres contenus dans le document doivent concorder avec ceux figurant dans l'en-tête et le texte de la proposition.

- Selon les résultats à fournir, les seuils suggestifs suivants pourraient être suivis pour les coûts :
  - maximum pour les coûts liés au personnel sur une proposition - 20 % des coûts de programmation ;
  - 3 % pour le suivi et l'évaluation ; et
  - jusqu'à 8 % (ou selon l'accord du donateur pertinent) – coûts de soutien y compris (services publics, loyer, etc.).

Catégorie des dépenses	Année 1 [devise locale]	Total [devise locale]	Total (dollars américains)	Pourcentage du total
1. Personnel				
2. Équipement/matériel				
3. Formation/séminaires/ateliers de déplacement				
4. Contrats de consultants				
5. Autres coûts <sup>1</sup>				
6. Autre coût de soutien requis				
7. Coûts de soutien (ne pas dépasser 8 % du pourcentage du donateur pertinent)				
<b>Coût total pour le Résultat 1</b>				
Idem pour chaque résultat du projet				

Je, (Nom) \_\_\_\_\_ certifie que je suis (Poste) \_\_\_\_\_ de (Nom de l'Organisation) \_\_\_\_\_ ; qu'en signant cette proposition pour et au nom de (Nom de l'Organisation) \_\_\_\_\_, je certifie que toutes les informations contenues sont précises et sincères et que la signature de cette proposition entre dans la portée de mes pouvoirs.

En signant ce document, je m'engage à être lié par la présente proposition pour l'exécution de la gamme de services spécifiés dans le dossier du CFP et le respect des termes et conditions énoncés dans le modèle d'accord de partenariat d'ONU Femmes.

\_\_\_\_\_  
(Signature)

(Nom imprimé et titre)

(Date)

<sup>1</sup> « Autres coûts » concerne tous les autres coûts non énumérés dans le budget basé sur les résultats. Veuillez indiquer leur nature dans la note de pied de page. \_\_\_\_\_

Annexe le plan de suivi évaluation suivant le modèle en annexe (1)

**Tableau 1 : Plan de suivi des activités du projet An2**

Libellés	Réalizations <sup>2</sup> An 2				Ensemble	Hypothèses et risques	Commentaires
	T 1	T 2					
<b>Impact</b>							
<b>Résultat 1:</b>							
<b>Produit 1.1</b>							
Activité 1.1.1							
Activité 1.1.2 Etc.							
<b>Produit 1.2</b>							
Activité 1.2.1							
Activité 1.2.2 Etc.							
<b>Résultat 2</b>							
<b>Produit 2.1</b>							
Activité 2.1.1							
Activité 2.1.2 Etc.							
<b>Produit 2.2</b>							
Activité 2.2.1							
Activité 2.2.2							
<b>Résultat 3</b>							
<b>Produit 3.1</b>							
Activité 3.1.1							
Activité 3.1.2 Etc.							

Libellés	Réalizations <sup>3</sup> An 1				Ensemble	Hypothèses et risques	Commentaires
	T 1	T 2	T 3	T 4			
<b>Impact</b>							
<b>Résultat 1:</b>							
<b>Produit 1.1</b>							
Activité 1.1.1							
Activité 1.1.2 Etc.							
<b>Produit 1.2</b>							
Activité 1.2.1							
Activité 1.2.2 Etc.							
<b>Résultat 2</b>							
<b>Produit 2.1</b>							
Activité 2.1.1							
Activité 2.1.2 Etc.							
<b>Produit 2.2</b>							
Activité 2.2.1							

<sup>2</sup> Les réalisations des activités sont renseignées sur une base trimestrielle.

<sup>3</sup> Les réalisations des activités sont renseignées sur une base trimestrielle.

Activité 2.2.2						
<b>Résultat 3</b>						
<b>Produit 3.1</b>						
Activité 3.1.1						
Activité 3.1.2						
Etc.						

**Tableau 2 : Cadre de suivi des résultats du programme/projet**

Libellés	Lignes de base	Jalon 1 (6 mois)	Jalon 2 (12 mois)	Jalon 3 (18 mois)	cibles	Responsables
<b>Objectif:</b>						
Indicateur 1						
<b>Resultat 1</b>						
Indicateur 1.1						
Indicateur 1.2						
<b>Produit 1.1</b>						
Indicateur 1.1.1						
Indicateur 1.1.2						
<b>Produit 1.2</b>						
Indicateur 1.2.1						
Indicateur 1.2.2						
<b>Résultat 2</b>						
Indicateur 2.1						
Indicateur 2.2						
<b>Produit 2.1</b>						
Indicateur 2.1.1						
Indicateur 2.1.2						
<b>Produit 2.2</b>						
Indicateur 2.2.1						
Indicateur 2.2.2						
<b>Résultat 3</b>						
Indicateur 3.1						
Indicateur 3.2						
<b>Produit 3.1</b>						
Indicateur 3.1.1						
Indicateur 3.1.2						

Préparé par : Fadimata Mahamane

Viviane Tassi Bela

Coordinatrice UTG/PANR1325

Policy Spécialiste WPS